



Communiqué de presse



Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information
Date _____ 5 novembre 2019
Objet : _____ **Mise en sécurité du pont de Châtillon-sur-Loire**

Travaux de réhabilitation du pont de Châtillon-sur-Loire **L'ouvrage sécurisé pour la période hivernale**

À partir du 22 novembre, il n'y aura plus de fermeture du pont aux véhicules légers pendant la prochaine période hivernale (en dehors des nuits de fermetures pour les travaux). Les travaux se poursuivent et le système de suspension provisoire, en fin d'installation, se substituera prochainement aux câbles existants afin d'assurer la mise en sécurité de l'ouvrage.

Les travaux de remplacement de l'ensemble du système de suspension seront ensuite réalisés jusqu'à l'été 2020. Les réparations lourdes se poursuivront ensuite par la remise en peinture de l'ouvrage et des réparations ponctuelles. Enfin, à partir de fin 2020 et jusqu'en 2021, les travaux d'aménagement de la passerelle pour piétons et cycles seront réalisés.

Durant les travaux, la circulation est maintenue sous alternat sur toute la longueur de l'ouvrage, à une vitesse maximale de 30 km/h, et fermée aux poids lourds (>3,5t). La circulation piétonne est maintenue sur un trottoir. Concernant l'itinéraire de la Loire à vélo, des adaptations de cheminement et d'alternat de chantier ont été mises en place. Ces dispositions sont valables de jour comme de nuit, y compris les week-ends et les jours hors chantier. Des ralentissements sont à prévoir.

Pour la sécurité de tous, le Département invite les usagers à respecter les restrictions de circulation et la limitation de vitesse aux abords des travaux.

Le Département du Loiret poursuit son action au service des usagers (Loirétains, touristes et entreprises) afin de leur garantir sécurité et bonnes conditions de circulation sur les 3 619 Km de routes départementales. Conscient de la gêne occasionnée, le Loiret met tout en œuvre pour réaliser ces travaux dans des délais les plus courts possible et remercie les usagers de leur compréhension.

Mardi 5 novembre 2019, le Président Marc Gaudet, accompagné des membres de la Commission des Bâtiments, des Routes, Canaux et Déplacements, ont visité les travaux de réhabilitation du pont de Châtillon-sur-Loire.

Depuis le 19 novembre 2018, et jusqu'à l'été 2021, le Département du Loiret procède à la réparation lourde de l'ouvrage de franchissement de la Loire par la RD50 entre Châtillon-sur-Loire et Briare. Une passerelle dédiée aux piétons et cycles sera également créée pour répondre à l'enjeu touristique local en sécurisant la traversée de l'itinéraire Loire à Vélo. L'objectif est de faciliter, par la réhabilitation de l'ouvrage existant, la circulation routière, tout en contribuant au développement du Giennois. Le montant du projet s'élève à 21 M d'€ TTC.

Contact presse :
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr